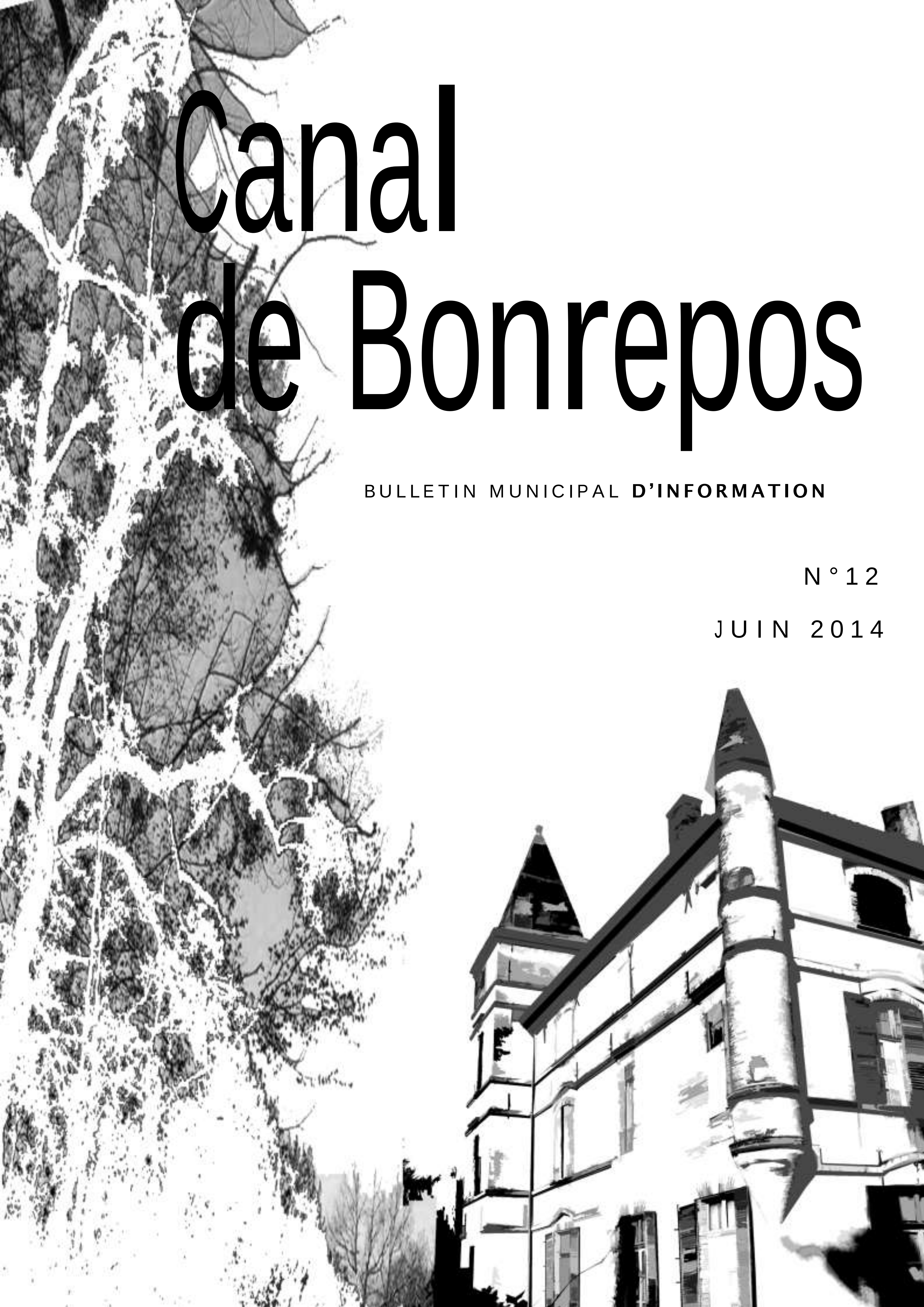

Canal
de Bonrepos
BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
N°12
JUIN 2014



Canal de Bonrepos n°12

N°12

JUIN 2014

SOMMAIRE :

Retrouvez l'actualité de notre Commune sur le site internet
www.bonrepos-riquet.fr

Mot du Maire

Chères Riquetoises,
Chers Riquetois,

Lorsque vous lirez ce premier « mot du maire » nous serons presque aux cent premiers jours de ma désignation à la charge de Maire de notre commune. Cent jours chargés avec le budget 2014 à préparer et à voter en peu de temps (un mois) et une période normale de découverte et d'adaptation.

Dès ma prise de fonction, J'ai sollicité et multiplié les rencontres auprès de nos principaux partenaires institutionnels (le secrétaire général de la Préfecture, le nouveau Directeur régional des affaires Culturelles, les présidents du Conseil Régional et du Conseil Général, le Maire de la ville de Toulouse, le président de la C3G) afin de leur faire part de la situation financière précaire de notre commune et des difficultés que nous rencontrons aujourd'hui à porter seuls sur nos épaules le lourd projet de réhabilitation du domaine de Pierre Paul RIQUET.

Message entendu par l'Etat qui devrait exceptionnellement prendre en charge la maitrise d'ouvrage du projet de sauvegarde de la toiture des communs.

Nous organiserons au mois de Septembre une réunion publique pour vous présenter l'ensemble des démarches qui auront été réalisées, répondre à vos questions, et permettre à chaque conseiller de vous présenter ses fonctions et actions.

Je tiens à remercier l'ensemble des conseillers municipaux qui dès leur élection se sont mis au travail dans les commissions communales et intercommunales. C'est un travail d'équipe et je suis très heureux d'être entouré de personnes motivées.

Je tiens aussi à signaler le civisme des habitants de Bonrepos-Riquet. Lors des dernières élections législatives partielles, malgré un taux d'abstention élevé, notre commune s'est illustrée par son taux de participation, le plus élevé de notre canton de Verfeil.

L'ensemble des conseillers se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes vacances d'été.

Philippe SEILLES
Maire

CONSEIL MUNICIPLAL

L'EQUIPE MUNICIPALE

Philippe SEILLES	Maire	Gérant de société	52 ans
Yvon MARTIN	1er adj.	Retraité Aéronautique	63 ans
José RODRIGUEZ	2e adj.	Courtier en Prêt bancaire	57 ans
Philippe AZAM		Artisan Plombier Electricien	49 ans
Gilles BERTHELOMEAU		Retraité Traitement Distribution Eaux	62 ans
Philippe BERTHELOT		Architecte d'Intérieur	44 ans
Sylvie BOULAY		Assistante comptable	54 ans
Gérard BRACCO		Retraité Aéronautique Espace	70 ans
Guy CAPITOUL		Retraité Commercial	63 ans
André PANTALACCI		Retraité Commercial	67 ans
Gérard TONINATO		Retraité Ministère des Finances	68 ans



DELEGUES DES SYNDICATS ET EPCI

Collectivités	Délégués titulaires	Délégués suppléants
SIVOM de Verfeil/Montastruc	AZAM Philippe CAPITOUL Guy	BERTHELOMEAU Gilles BRACCO Gérard
S.I d'Electricité du Girou	AZAM Philippe	
S.I des Eaux de la Montagne Noire	BERTHELOMEAU Gilles BERTHELOT Philippe	PANTALACCI André RODRIGUEZ José
S.I Gestion collège Jean Gay	PANTALACCI André BERTHELOT Philippe	BRACCO Gérard BOULAY Sylvie
S.I à Vocation Sociale du Verfeillois	RODRIGUEZ José TONINATO Gérard	PANTALACCI André SEILLES Philippe
Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne	SEILLES Philippe AZAM Philippe	
Communes du Canal des deux Mers	BERTHELOMEAU Gilles BERTHELOT Philippe	
S.I pour le Transport des Personnes Agées	PANTALACCI André	

COMMISSIONS COMMUNALES

Commissions	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Liste électorale communale	SEILLES Philippe BRACCO Gérard RODRIGUEZ José ALTINIER André (hors CM)	
Liste électorale Chambre d'Agriculture	PANTALACCI André	
Liste électorale Tribunal des Baux Ruraux	BOULAY Sylvie	
Liste électorale Chambre des Métiers	AZAM Philippe	
Liste électorale Chambre de Com- merce	RODRIGUEZ José	
Liste électorale Conseil des Prud'Hommes	BRACCO Gérard MARTIN Yvon	
Plan Local d'Urbanisme	MARTIN Yvon SEILLES Philippe RODRIGUEZ José BERTHELOT Philippe	CAPITOUL Guy PANTALACCI André
Commission Communale des Impôts Directs (contribuables)	BOULAY Sylvie TONINATO Gérard CAPITOUL Guy BRACCO Gérard AMEN Isabelle (hors CM) ALTINIER André (hors CM)	BERTHELOMEAU Gilles RODRIGUEZ José PANTALACCI André FEDOU Gracielle (hors CM) CAPITOUL Michelle (hors CM) GRAULE Maryse (hors CM)
Commission Administrative Du C.C.A.S	BOULAY Sylvie MARTIN Yvon BRACCO Gérard RODRIGUEZ José	Hors CM CRACCO Thérèse JALBERT Henry PETITJEAN Agnès
Commission Communale D'Aménagement Foncier	BERTHELOMEAU Gilles SEILLES Philippe MARTIN Yvon CAPITOUL Guy	
Espaces Verts	PANTALACCI André BERTHELOT Philippe	CAPITOUL Guy
Urbanisme - Commune	BERTHELOMEAU Gilles BERTHELOT Philippe BRACCO Gérard MARTIN Yvon	Hors CM AMEN Isabelle JALBERT Henry
Urbanisme Montplaisir	Conseil Municipal	Hors CM MARONESE Guy PETITJEAN Agnès ALBAREDES Jean-Luc LEDIGOU Alexandrine CASTEX Joël
Appel d'Offres	BRACCO Gérard RODRIGUEZ José CAPITOUL Guy	BERTHELOT Philippe BERTHELOMEAU Gilles MARTIN Yvon AZAM Philippe
Associations	TONINATO Gérard	BERTHELOT Philippe
Communication Information	BRACCO Gérard BOULAY Sylvie PANTALACCI André	
Château	Conseil Municipal TONINATO Gérard (président)	
Commission Budget-finance	CAPITOUL Guy BOULAY Sylvie TONINATO Gérard	BRACCO Gérard

BUDGETS 2014

BUDGETS 2014

L'action communale s'exprime sur le plan budgétaire par l'existence de trois budgets distincts :
- Un budget Communal, dédié à l'ensemble des politiques publiques de la municipalité ;
- Un budget Château, dissocié en raison de son poids financier et pour une meilleure transparence de gestion ;
- Un budget CCAS (Comité communal d'actions sociales), budget obligatoire au profit de la politique sociale municipale.

Une situation budgétaire et financière fragile

L'établissement du budget 2014 a dû tenir compte des résultats financiers enregistrés en 2013 (comptes administratifs) caractérisés par un déficit endémique des sections de fonctionnement du budget château et du budget communal depuis quelques années. En cause, la charge financière relative au château (emprunts, charges courantes, personnel) compensée avec fragilité par les recettes propres générées par l'activité touristique et culturelle du Château. Aussi, l'élaboration budgétaire s'est établie à partir des capacités en trésorerie de la Commune, dégradées par cette même situation budgétaire.
Les budgets votés par le Conseil Municipal ont le souci de prendre en considération ces problématiques et d'introduire une gestion économe de la municipalité pour favoriser un redressement financier.

Décryptage des principaux budgets :

Budget Communal :

Section fonctionnement :
Les principaux postes de dépenses sont les charges de personnel (env. 55 000 euros), les charges à caractère général (électricité, assurances,…) et les charges de gestion courante. Pour ces dernières, l'essentiel de la charge financière provient des frais de scolarité, à concurrence d'environ 33 000 euros.
Les recettes fiscales et les dotations de l'Etat constituent la majorité des recettes (env. 135 000 euros).

Section Investissement :
L'effort d'investissement a été limité cette année (env. 13 000 euros), comprenant notamment des travaux structurels ponctuels sur le bâtiment de la mairie, le renouvellement de matériels informatiques et l'acquisition d'engins d'entretien des espaces verts. Une part est consacrée au remboursement du capital d'emprunt (les intérêts étant portés sur la section de fonctionnent) correspondant à l'achat de réserves foncières (env. 1 800 euros) en 2007. Les recettes, quant à elles, proviennent principalement de ressources propres (env. 15 000 euros) et de subventions et dotations.

Budget Château :

Section fonctionnement :
Les charges de personnels constituent la principale dépense (env. 40 000 euros). Une part est consentie aux charges à caractère général (env. 13 000 euros) et à la prise en compte du déficit antérieur (env. 16 000 euros). A noter que 21 000 euros sont transférés à la section d'investissement (env. 21 000 euros). Les charges financières correspondent enfin au remboursement d'emprunt en intérêts de l'acquisition du Château (env. 15 000 euros). Les produits de service (droit d'entrées et autres manifestations du château) sont la principale ressource (env. 84 000 euros).

Section Investissement :

Un seul investissement d'envergure est programmé : il s'agit de travaux d'urgence visant à sauvegarder le bâtiment des Communs. L'opération a été budgétisée pour moitié sur cet exercice (env. 50 000 euros) et l'autre moitié sera portée sur l'exercice 2015 en cas d'engagement effectif des travaux. L'autre part importante des dépenses est réalisée par le remboursement d'emprunt en capital de l'acquisition du Château (env. 9 000 euros) et le remboursement de l'emprunt relais correspondant à la part restante de la TVA pour la restauration de la couverture de l'Orangerie (env. 21 000 euros) en 2011. L'essentiel des recettes proviennent de fonds extérieurs (dotations et subventions – env. 75 000 euros) et de l'emprunt relais (env. 21 000 euros).

Les budgets sont consultables dans leur intégralité en mairie.

BUDGET MAIRIE 2014	
DEPENSES FONCTIONNEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Charges à caractère général	35 673.60
Virement à la section d'investissement	14 500.00
Charges de personnel	55 298.00
Autres Charges gestion courante	56 300.00
Charges financières	2 900
TOTAL	164 671.60

RECETTES FONCTIONNEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Excédent antérieur reporté	6 357.60
Atténuations de charges	15 500.00
Produits des services	7 750.00
Impôts et taxes	79 100.00
Dotations et participations	54 500.00
Autres produits gestion courante	1 464.00
TOTAL	164 671.60

DEPENSES INVESTISSEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Immobilisations incorporelles	3 000.00
Immobilisations corporelles	12 500.00
Remboursement Emprunt	1 800.00
TOTAL	17 300.00

RECETTES INVESTISSEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Virement section de fonctionnement	14 500.00
Dotations fonds divers réservés	2 800.00
TOTAL	17 300.00

BUDGETS 2014

BUDGETS 2014 (suite)

BUDGET CHATEAU 2014	
DEPENSES FONCTIONNEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Déficit antérieur reporté	15 679.40
Charges à caractère général	12 750.00
Charges de personnel	40 300.00
Virement à la section d'investissement	21 000.00
Charges financières	14 650.00
TOTAL	104 379.40

RECETTES FONCTIONNEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Produits des services	81 379.40
Produits exceptionnels	14 000.00
Dotations et participations	9 000.00
TOTAL	104 379.40

DEPENSES INVESTISSEMENT	
Libellé	Montant (en euros)
Immobilisations incorporelles	12 000.00
Immobilisations en cours	50 000.00
Remboursement emprunt	31 000.00
Solde d'exécution reporté	22 403.43
TOTAL	115 403.43

RECETTES INVESTISSEMENT	
libellé	Montant en euros
Virement de la section de fonctionnement	21 000.00
Dotations fonds divers réservés	20 000.00
Subventions d'investissements	53 403.43
Emprunts reçus	21 000.00
TOTAL	115 403.43

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU (C3G)

Notre commune fait partie de la Communauté des Communes des Coteaux du Girou. Aussi il nous est apparu intéressant de rappeler :

ce qu'est une communauté de communes,
son rôle,
notre communauté de communes,
ses commissions,
son budget.

Ce qu'est une communauté de communes

Une communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) français à fiscalité propre, qui exerce en lieu et place des communes membres un certain nombre de compétences définies par la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, modifiée par la loi du 12 juillet 1999, puis la loi du 27 février 2002.
Contrairement aux autres formes d'intercommunalités (communautés d'agglomération et communautés urbaines), les communautés de communes ne sont pas soumises à un seuil minimum de population. La seule contrainte est la continuité géographique. Il existe près de 3000 Communautés de Communes en France qui regroupe plus de 25 millions d'habitants.
Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.
Un EPCI à fiscalité propre prélève des impôts pour fonctionner.
Un EPCI est régi par les principes de :

Spécialité : il ne peut exercer que les compétences limitativement transférées par les communes dans le cadre prévu par la loi,
Exclusivité : lorsque les communes auront transféré leurs compétences, elles ne pourront plus les exercer sous quelque forme que ce soit.

Son rôle

Chacune des compétences de la Communauté s'exerce dans le cadre défini par la loi de l'intérêt communautaire. Cet intérêt qualifie, pour chacune des compétences, les domaines dans lesquels les communes membres ont tout intérêt à agir ensemble plutôt que séparément.
Ainsi, elle exerce donc de plein droit en lieu et place des communes membres des compétences obligatoires et des compétences optionnelles dans la limite de l'intérêt communautaire :

- protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux,
- politique du logement et du cadre de vie,
- création, aménagement et entretien de la voirie,
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

Notre communauté de communes

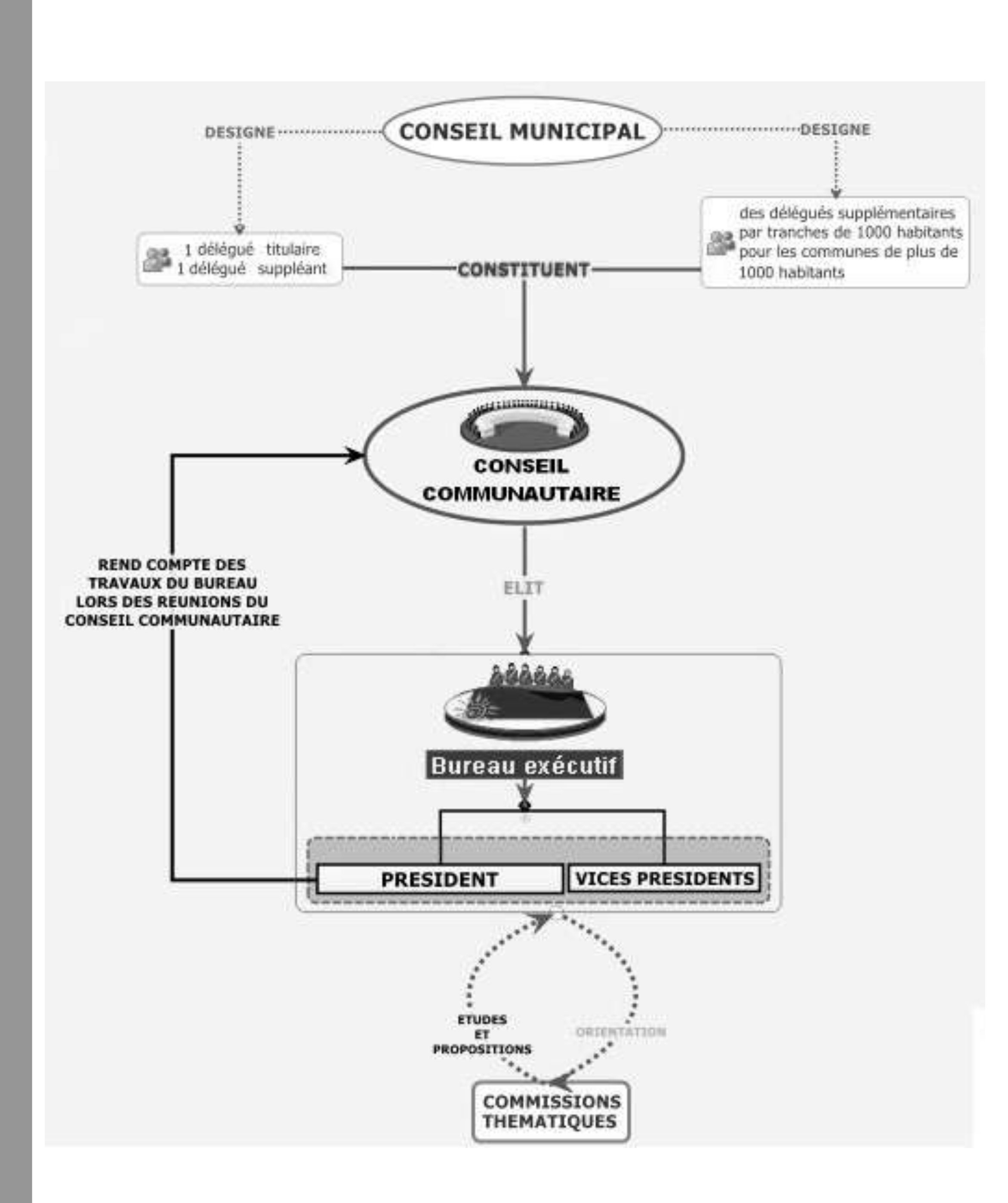
La Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) a été créée le 22 décembre 1998. Son siège est situé à GRAGNAGUE. Son président actuel est M. Daniel CALAS, maire de GRAGNAGUE.

Elle comprend les 18 communes suivantes :

Bazus	Bonrepos-Riquet	Garidech	Gauré
Gémil	Gragnague	Lapeyrousse-Fossat	Lavalette
Monpitol	Montastruc- la-Conseillère	Montjoire	Pauillac
Roquesérière	Saint-Jean-Lherm	Saint-Marcel-Paulel	Saint-Pierre
Verfeil	Villariès		

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU (C3G) - SUITE

Elle représente une population 20494 habitants et couvre une superficie de 218,34 km^2.
Elle fonctionne avec un Conseil communautaire, un Bureau exécutif et des Commissions thématiques schématisés ci-dessous.



Ses commissions

Les activités de la C3G sont réparties en 16 commissions auxquelles participe notre commune avec 38 délégations.

COMMISSIONS MANDAT 2014-2020		DELEGUES
COMMISSION ENFANCE JEUNESSE : 3 ANS/18 ANS	- Commission JEUNESSE: ALAE-ALSH	P. Berthelot G. Bracco
	- GROUPE DE PILOTAGE JEUNESSE	P. Berthelot G. Bracco
COMMISION PETITE ENFANCE: 0 /3 ans	- Commission PETITE ENFANCE RAM ET CRECHE	P. Berthelot S. Boulay
COMMISSION VIE INTERCOMMUNALE	- Commission ASSOCIATIONS-CULTURE	A. Pantalacci J. Rodriguez
	- Commission HANDICAP	P. Seilles Y. Martin
	- Commission PERSONNES AGEES – SOCIAL	J. Rodriguez A. Pantalacci
COMMISSION TOURISME-ENVIRONNEMENT	- Commission TOURISME- ENVIRONNEMENT	Y. Martin G. Capitoul G. Berthelomeau
	- Commission ASSAINISSEMENT AUTONOME	G. Berthelomeau Y. Martin
COMMISSION VIE ECONOMIQUE- COMMUNICATION	- Commission DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-NUMERIQUE-ZONES D'ACTIVITES	J. Rodriguez S. Boulay
	- Commission COMMUNICATION – SITE INTERNET	P. Seilles S. Boulay
COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	- Commission SCOT – PAYS	Y. Martin G. Bracco
	- Commission URBANISME	Y. Martin J. Rodriguez G. Berthelomeau
COMMISSION VOIRIE/ EQUIPEMENTS/TRAVAUX	- Commission VOIRIE/EQUIPEMENTS/ TRAVAUX	A. Pantalacci P. Berthelot G. Berthelomeau
COMMISSION FINANCES TRANSFERTS DE CHARGES - ORDURES MENAGERES	- Commission FINANCES	P. Seilles G. Toninato G. Capitoul S. Boulay
	- Commission LOCALE D' EVALUATION DE TRANSFERTS DE CHARGES	G. Toninato S. Boulay
	- Commission ORDURES MENAGERES	G. Toninato G. Capitoul P. Azam

Son budget

Le budget prévisionnel de la C3G pour 2014 s'élève à 10 350 740,11 €, dont 8 191 625,84 € en fonctionnement et 2 159 114,27 en investissement.

Lors du dernier conseil communautaire, la commune de Bonrepos-Riquet à voté contre ce primitif de budget 2014.

En effet, pour une question de forme et non de fond, il nous a semblé opportun de nous opposer à une augmentation de la taxe foncière pour équilibrer le budget de fonctionnement de la C3G. Nous aurions souhaité avoir plus de temps pour étudier les réductions de dépenses que nous pourrions réaliser plutôt que de céder à la facilité de l'augmentation d'impôts.

Pour en savoir plus sur la C3G consultez son site www.cc-coteaux-du-girou.fr

Actualités Village

PLU : Plan Local d'Urbanisme

Comme annoncé dans le CANAL de Bonrepos-Riquet N° 11 du mois de décembre 2013 et pour résumer :

- suite au recours gracieux émis le 1er octobre 2013 par les services de la préfecture, effectué au titre du contrôle de légalité du PLU de la commune de Bonrepos-Riquet, exigeant des modifications de celui-ci,
- suite à la délibération favorable du conseil municipal en date du 17 décembre 2013, d'engager la procédure de modification du PLU approuvé fin juin 2013,
- suite à l'arrêté municipal du 18 février 2014 prescrivant une modification du PLU,
- suite à l'avis favorable reçu de la part des services de la préfecture du 14 mars 2014, sur le rapport justificatif tenant compte de tous les points du recours gracieux, discutés et agréés en réunion préfecture du 26 novembre 2013,

Le dossier plan local d'urbanisme modifié, va prochainement être soumis pour avis aux différents organismes « PPA : Personnes Publiques Associées » et fera l'objet d'une nouvelle enquête publique, pour laquelle nous vous informerons par voie de presse, affichage, et courrier.

La modification en cours du dossier PLU prendra également en compte la « loi ALUR du 24 mars 2014 », qui est d'ores et déjà applicable au PLU. Cette loi exige de ne plus réglementer dans les dossiers PLU, les Coefficients d'Occupation des Sols « COS », coefficients considérés comme frein à la densification et comme contributeurs à l'étalement urbain. L'intensification de la densification urbaine recherchée par les autorités sera désormais contrôlée par notamment les coefficients « d'Emprise au Sol : ES», conjugués aux règles suivantes :

- l'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques,
- l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives,
- l'implantation des constructions les unes par rapport aux autres,
- la hauteur des constructions.

L'emprise au sol est plus draconienne que le COS, puisqu'elle prend en compte pour son calcul : la surface habitable (anciennement « surface plancher »), les terrasses, les avancées, les piscines, les annexes, les appentis, les aménagements minéraux, …

Yvon Martin
Responsable commission PLU

CALENDIER DES MANIFESTATIONS 2014

Repas des voisins : 4 juillet
Fête locale : 18, 19 et 20 juillet
Procession à la Vierge : 15 août
Journées du Patrimoine : 20 et 21 septembre
Journées des Plantes : 8 et 9 novembre

MARIAGE

Mr et Mme SIMON Frédéric et Carine le 28 mai 2014.
Félicitations aux nouveaux mariés

CREATION D'UN FUTUR SENS UNIQUE

Le Conseil Général a décidé le financement des travaux de réfection de la D57 entre la D20 et la D20C, dont les bas-côtés avaient été gravement endommagés consécutivement à la reconstruction du pont du Laragou sur la D20.
Cependant pour en minimiser le coût, les travaux seront réalisés sur la base d'une mise en sens unique partielle de la route dans le sens D20 à D20C à partir de la route de l'Hermitage. Elle restera à double sens entre la D20 et la jonction avec la route de l'Hermitage.

BRUITS DE VOISINAGE

Des personnes s'étant plaintes auprès de la Mairie de divers bruits gênants, en particulier de tondeuses, il nous est apparu nécessaire de reprendre un extrait de l'arrêté préfectoral N° 083 du 23 juillet 1996 sur ce sujet :

Article 5 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, … ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Article 6 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de rendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Article 4 : Toute personne utilisant sur le domaine privé dans le cadre de ses activités professionnelles, non soumises à une procédure de déclaration ou d'autorisation au titre de la législation sur les installations classées, des outils, appareils ou engins bruyants de quelque nature qu'ils soient, doit interrompre ses travaux de 20h à 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Le Conseil Municipal souhaite que chaque habitant de Bonrepos-Riquet soit conscient du bruit qu'il génère de manière occasionnelle ou répétitive, et par exemple évite :

de réaliser les travaux bruyants les après-midi des dimanches et jours fériés,
d'être trop bruyant, avec les longues soirées d'été qui arrivent, dans les activités extérieures (piscine, repas, musique, …) après 22h.

Sans oublier que nous devons faire preuve de tolérance.

MANGER BIO, PARTICIPER A UNE OEUVRE SOCIALE



En adhérant à l'association Les jardins du Girou, membre du Groupement Le Panier de Cocagne, vous pourrez manger chaque semaine des légumes de saison, variés et BIO.
Vous participerez en plus à une œuvre solidaire, car cette association permet à des demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés d'ordre social et /ou professionnel, d'occuper une activité salariale et de bénéficier d'un accompagnement individuel et de formations professionnelles.

Pour en savoir plus :
Contactez l'association par téléphone au 06 95 63 82 79 ou par mail à :
contact@jardinsdugirou.org - Visitez le site : www.cocagnehautegaronne.org

Actualités Château

LE CHÂTEAU « PATRIMOINE COMMUNAL »

Les Communs

Malheureusement, les bâtiments « les Communs » situés à l'entrée Ouest du domaine sont en péril. Les toitures ont été extrêmement fragilisées par le manque d'entretien durant les dernières décennies, par l'usure du temps et notamment les intempéries. Celles-ci, ainsi que les planchers intermédiaires et des pans de mur, s'effondrent. Une zone provisoire de sécurité est matérialisée et l'accès à ces bâtiments est dorénavant strictement interdit au public. Un arrêté municipal viendra confirmer cette interdiction.

Le conseil municipal a entrepris auprès des autorités compétentes, toutes les démarches pour engager au plus vite la sauvegarde de ces bâtiments, y compris les écuries. La difficulté majeure reste bien évidemment le financement, mais des solutions sont envisagées afin d'éviter la participation financière de la commune à cette sauvegarde urgente. « A suivre ».

La Tour Ouest du Château

Vous avez probablement remarqué en passant devant le portail principal du château que la tour Ouest dont la pyramide supérieure a été rénovée en 2009, est à nouveau équipée d'échafaudages. Les corniches des bases de la pyramide se détachent du fait du phénomène de ressuage, correspondant à une remontée d'eau dans l'enduit. Avec le gel, le morcellement de ces corniches est inévitable.

Le chantier en cours est couvert par la garantie décennale de l'entreprise ayant effectuée les travaux de rénovation. Il n'y aura pas d'impact financier pour la commune.

L'Orangerie

Pour que l'Orangerie devienne un espace totalement fonctionnel et opérationnel à une mise en location qui devrait assurer des rentrées financières régulières et plus conséquentes, les aménagements des sols, éclairages, toilettes, coin cuisines, parking et chauffage,… devront être entrepris. La commune étudie tous les moyens pour réaliser ces opérations. Mécénat, fondations du patrimoine, l'opération 200 000 pixels sont les axes privilégiés de recherche de financement. Nous rappelons que toutes ces donations sont défiscalisées au titre des monuments historiques. Consultez le site du Syndicat d'Initiative sur Internet : www.bonrepos-riquet.fr. « A suivre ».

Signalétique intérieure

La communauté de communes du Girou « C3G » a pris en charge dans le cadre du développement touristique, le financement de panneaux directionnels et d'information en pierre de lave indiquant les principaux points de commentaires du site. L'implantation de ceux-ci dans le parc sera prochainement réalisée par les bénévoles du Syndicat d'Initiative. Ces équipements sont cohérents avec la nécessité d'assurer la réussite du développement touristique de notre domaine. Ils remplaceront les panneaux provisoires en bois, réalisés par les bénévoles du syndicat d'initiative.

Yvon MARTIN

LE CHÂTEAU : EVENEMENTS A RETENIR

Journées Européennes du Patrimoine :
Samedi 20 et dimanche 21 Septembre 2014
Thème des JEP : patrimoine culturel et naturel
Programmation non définitive au château de Bonrepos-Riquet :
Expositions : radios anciennes, pigeonniers, voitures anciennes, …
Concert clavecin,
Conférences :
sur les métiers du Paysage (Fédération Française du Paysage),
Riquet, les gabelles et la genèse du Canal,
Thématique (Fédération Française du Patrimoine),
Livres.
Journées des Plantes :
Samedi 8 et dimanche 9 Novembre 2014
Thème : les insectes et la pollinisation
De nombreux exposants et conférences sont prévus.

LA CANICULE ET NOUS

Dans le cadre du plan canicule, le Ministère de la Santé et l'Inpes renouvellent leur campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.
Pour en savoir plus consultez le site de l'Inpes : www.inpes.sante.fr.



La santé de chacun peut être en danger quand les 3 conditions suivantes sont réunies :
- il fait très chaud ;
- la nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;
- cela dure plusieurs jours.

Quelles sont les personnes à risque ?

- les personnes âgées de plus de 65 ans ;
- les nourrissons et les enfants, notamment les enfants de moins de 4 ans ;
- les travailleurs manuels, travaillant notamment à l'extérieur et les personnes pratiquant une activité sportive en plein air.

ASSOCIATIONS

SYNDICAT D'INITIATIVE

2014 **: Nouveau Bureau au Syndicat d'Initiative de Bonrepos**-Riquet

Plébiscitons M. Philippe SEILLES créateur et président du Syndicat d'Initiative pour son dévouement et son engagement dans l'entreprise et la mise en œuvre de cette structure, qui assure depuis 2009 le développement culturel de notre domaine classé « monument historique » et labellisé « maisons des illustres » et qui met en valeur notre village sur le plan régional.

M. Philippe SEILLES étant démissionnaire de la présidence du Syndicat d'Initiative de par ses nouvelles fonctions de Maire de Bonrepos-Riquet, un nouveau bureau a été constitué suite à l'assemblée générale du 17 avril 2014 :

- Président : Yvon Martin
- Trésorier : Jean-Benoît Feuillaquié
- Secrétaire : Dominique Gournac

Membres du conseil d'administration : Mmes Sylvi Boulay, Chantal Huord, Véronique Pechon, Michèle Aimé, et MM André Altinier, André Pantalacci, Alain Culcasi, Gilles Berthelomeau

- M. Philippe SEILLES a été nommé président d'honneur.

Rappelons que la mission essentielle du Syndicat d'Initiative est d'assurer :

- l'organisation d'animations et évènements culturels et touristiques au Château de Bonrepos,
- l'organisation des visites guidées au Château,
- les animations de sensibilisation à la conservation du Patrimoine.

L'objectif du nouveau bureau et de l'ensemble des bénévoles adhérents au Syndicat d'Initiative (environ 110 personnes passionnées et impliquées) sera de poursuivre et accentuer en accord avec la municipalité, le développement culturel de notre site qui peu à peu renaît de l'oubli.

Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à adhérer au Syndicat d'Initiative qui propose diverses activités telles que : débroussaillage, couture, rénovation de meubles anciens, calligraphie, animations, promotion et communication, ... N'hésitez pas à consulter le site du Syndicat d'Initiative sur Internet : www.bonrepos-riquet.fr

Yvon MARTIN - **Président du Syndicat d'Initiative**

Visites « Guidage et Accompagnement »

La fréquentation du site avec 7236 visiteurs en 2013 est en forte hausse par rapport à 2012 (5171 visiteurs) et supérieure à 2011. Cette progression est encourageante et rassurante, malgré les difficultés de communication et d'information rencontrées, et les conditions climatiques parfois défavorables.

En 2013, nous avons noté une stagnation des visites individuelles, constatée également sur d'autres sites culturels au niveau régional et national, par contre une augmentation très significative des groupes. Cette tendance témoigne en particulier de la montée en notoriété du site à l'échelle de l'agglomération toulousaine. Notre grande satisfaction est de voir chaque année venir ici un nombre de plus en plus élevé de visiteurs, ce qui sort notre petite commune de l'inconnu et la met en valeur.

En 2014 les réceptions de groupes ont commencé dès le mois de mars. Toutes les visites individuelles ou groupées se sont poursuivies au mois de juin sur un rythme plus soutenu, notamment le dimanche. Durant les mois de juillet et août elles seront quotidiennes.

L'accueil des visiteurs du château est assuré par 8 guides et 16 accompagnateurs (trices), tous bénévoles, bientôt rejoints par 2 nouveaux guides. Notre chargé de mission communal appuie cette activité, tant par sa présence que par la fourniture de données historiques fiables. Les visites sont l'occasion de rencontrer de très nombreuses personnes venues souvent d'autres départements; toutes curieuses de découvrir l'histoire de ce grand bâtisseur que fut Pierre Paul Riquet. Le Château, les parcs, les bassins d'essai remis et maintenus en état par les bénévoles du Syndicat d'Initiative retrouvent ainsi leur place dans la grande histoire du Canal du Midi.

Couture

L'atelier « couture » du Syndicat d'Initiative réunit environ 15 personnes. Ces couturières autodidactes et non professionnelles réalisent des costumes d'époque 17 et 18ème siècle « hommes, femmes et enfants », sur la base de patrons et modèles qu'elles chinent dans les brocantes, par des connaissances ou sur Internet. Elles confectionnent également rideaux et nappages pour le besoin des manifestations.

Tous les costumes permettent lors des festivités de proposer un spectacle de qualité original et haut en couleur, d'assurer des danses baroques et une exposition dans le château.

Cet atelier ouvert à tous, est vivant et très dynamique. Toute l'année, les couturières fonctionnent sur la base de dons pour les tissus, voilages, … et confectionnent des costumes de qualité. Si l'envie vous prend et que vous avez du temps, n'hésitez pas à les rejoindre. Elles assurent l'accompagnement et la formation des novices en couture.

Calligraphie

Le dimanche 30 mars s'est déroulé à la salle des fêtes, le 3ème Concours d'écriture organisé par la section Calligraphie. Avec l'aide de MM Francis DAYDÉ et Christian JAVERZAC, ont été présenté respectivement :

- une reconstitution de salle des classes : bureau du maître d'école, sa chaise, le tableau, son portemanteau, le poêle, les tables des écoliers, les cartes murales et de nombreux objets et livres,
- une exposition sur l'historique des concours d'écriture dans la région et les outils d'écriture à la plume.

La participation à ce concours en légère progression (66 personnes en 2014, 58 personnes en 2013) et les catégories d'âge des candidats présents (de moins de 11 ans à plus de 80 ans), montrent que cet événement est encourageant et prometteur. L'écriture fait partie de notre patrimoine.

Le jury composé de personnes expertes « maîtres et maîtresse d'école, lauréat 2013» a décerné de nombreux prix et chaque participant a reçu une récompense.

Le prix Robert GRAULE récompensant la famille la plus représentée a été décerné à la famille GRAULE avec 14 participants.

Le prix spécial pour le participant le plus âgé, a été remis à Odette FARDIN (84 ans)

Les premiers prix : Catégorie enfant (< 11 ans) : Lison DELABIE
Catégorie jeunes (de 11 à 18 ans) : Marie LESPES (comme l'an passé)
Catégorie adulte (19 ans et +) : Agnès POUX

Remercions tous les acteurs de ce 3ème concours : l'équipe de l'atelier de calligraphie, les participants adultes et enfants, les bénévoles, les partenaires, M.ROUDIERE représentant du conseil général et M. SEILLES maire de Bonrepos-Riquet. Félicitons les candidats et les différents lauréats de leurs efforts et surtout de leurs passions.

Cette manifestation culturelle s'est déroulée dans une ambiance agréable et chaleureuse, avec des expositions appréciées. L'atelier Calligraphie peut envisager avec sérénité d'organiser en 2015 la 4ème édition de ce concours d'écriture.

Sous la responsabilité de M. Claude CHAMAYOU bénévole du syndicat d'initiative, l'atelier Calligraphie est créatif et dynamique. En effet, celui-ci a créé des calendriers 2015 calligraphiés et enluminés, qui ont été mis en vente aux journées du patrimoine. Un extrait vous est présenté ci-après.





ASSOCIATIONS

SYNDICAT D'INITIATIVE (SUITE)

Manifestations 2013

Malgré les efforts de programmation et l'implication des bénévoles, les Festivités de Juin 2013 ont été en léger recul de fréquentation (en partie du fait d'une météorologie défavorable). Par contre les Journées des Plantes ont enregistré une très forte hausse de la fréquentation qui s'explique par la très bonne qualité des exposants, une bonne couverture médiatique et de bonnes conditions météo.

Concert

Convaincu que l'Orangerie représente entre autres, un outil culturel remarquable, le syndicat d'initiative y a organisé le 27 avril, le 1er événement artistique d'un jour: un concert.
Devant une assemblée de 180 personnes et en présence de M. SEILLES maire de Bonrepos Riquet, de M. ROUDIERE conseiller général, et de M. CUJIVES: conseiller régional et président du pays Tolosan, les deux artistes virtuoses Sandrine MASSICOT au piano et Paola MINETTI à la flûte traversière ont interprété Piazzola, Bizet, Schumann, Debussy, … et Rossini. Nous soulignerons l'excellente prestation de ces deux musiciennes, ainsi que leur démarche solidaire pour aider le syndicat d'initiative dans son entreprise de sauvegarde du patrimoine.
Ce concert très apprécié, a permis également de vérifier l'excellente qualité acoustique de l'Orangerie, qui ouvre de nouvelles perspectives à des événements culturels tels que : concert, chorale, théâtre, …
Remercions les bénévoles qui ont participé aux préparatifs et contribué au succès de ce nouvel événement, et encore très chaleureusement les deux musiciennes enchantées de cette après-midi, séduites par le site de Bonrepos-Riquet et prêtes à soutenir nos actions.
Remercions tout particulièrement Marie PECH bénévole du syndicat d'initiative, qui a établi les contacts puis travaillé près d'un an pour réussir à concrétiser la réalisation de ce concert de qualité.





Festivités de Riquet 14 & 15 juin 2014

Sous des conditions climatiques favorables, les festivités se sont déroulées dans une ambiance chaleureuse et amicale. Elles sont le fruit de tous les bénévoles du Syndicat d'Initiative qui s'investissent dans la concrétisation des festivités de Riquet, avec un engagement quasi professionnel, une implication sérieuse et complémentaire de chacun et chacune. La recherche permanente de la qualité et de l'excellence tant sur le plan programmation qu'opérationnel, le dévouement et engouement de tous pour ce site remarquable, sont réellement un atout majeur de notre association.
Même si la fréquentation du site durant ces deux jours n'a pas été à la hauteur de notre attente, ces festivités permettent de mettre en valeur notre commune, de faire connaître et découvrir aux visiteurs notre patrimoine exceptionnel.
Les félicitations et éloges transmises par l'ensemble du public et des personnalités qui sont venues, sont un réconfort et un encouragement pour notre association et nos actions futures.

Remercions tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de ces festivités : la mairie de Bonrepos Riquet, la communauté de communes C3G, les bénévoles, les conférenciers (Melle Raynaud, Mme Oblin-Brière, Mme Leclerc, M Geoffroy Bès), pour le théâtre: le collège de Verfeil, la troupe des Cinq Ascètes et la compagnie Plain Chant, les épées Armadag, l'association de danse de Tournefeuille et celle d'Agde association COMHA, le duo de Clowns, la petite Seigneurie, l'association Cinémuse, les jeux de bois La Marelle, les bandes dessinées de Benoît Lacou, la calligraphie, GVS pour la sono et les éclairages, Carte Canal du midi, l'association Riquet et son Canal, les calèches, l'association tir à l'arc, la DDE de St Orens, le foyer rural de Bonrepos-Riquet, Aux Lys d'Or et Pépinières à la Lumière du Jour, …

Notons cette année, l'innovation dans le programme avec en fin de soirée après le repas en l'Orangerie, la projection en plein air dans la cour Est de films anciens et muets avec accompagnement musical improvisé au piano :

Dessin animé : GERTIE LE DINOSAURE de Winsor Mc Cay - 1914 - USA

Film parodie : L'ÉTROIT MOUSQUETAIRE de et avec Max Linder - 1922- USA



Yvon MARTIN
Président du Syndicat d'Initiative

FILMS SANS DOMICILE

Une nouvelle association vient d'installer son siège à Bonrepos. Créée en décembre 2011, l'association Films Sans Domicile a pour but de soutenir les initiatives étudiantes des filières audiovisuelles de Toulouse et plus largement de la région Midi-Pyrénées.

L'association a également pour but de mettre en contact diverses branches de l'audiovisuel qui se croisent rarement.

Ainsi, il s'agit de créer un réseau mettant en relation les réalisateurs, techniciens et acteurs au sein de projets d'envergure professionnelle.

Enfin, il est question du plaisir de se regrouper et de :

réaliser des courts, moyens ou longs métrages,

les présenter, les diffuser, en débattre,

progresser de réalisation en réalisation,

s'informer, se former et expérimenter...

L'association, présidée par Thomas Pantalacci, est domiciliée au 253, route des Deux-Mers.

Pour prendre contact avec elle : filmssansdomicile@gmail.com

ASSOCIATIONS

COMITE DES FÊTES

Le Comité des fêtes est heureux de vous faire savoir que la Fête locale aura lieu du 18 au 20 Juillet 2014.
Les festivités débuteront le vendredi soir avec un concours de belote et se poursuivront le samedi après-midi avec le concours de pétanque en doublette.
Le samedi soir nous vous invitons à réserver vos places pour la traditionnelle moungetade qui sera animée par l'orchestre Les frangins.
Vos enfants pourront tester leur habilité au chamboule-tout, au casse-bouteille et rebondir dans les châteaux gonflables.
Le dimanche, en raison du peu de fréquentation les années précédentes, nous ne prévoyons pas d'animations.
Après la messe de 11h il y aura le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts.
Nous terminerons le weekend avec l'apéritif offert par la mairie.

Cette fête est la votre!
Elle nous permet de nous retrouver pour partager un moment de convivialité entre amis et voisins.
Elle n'a de raison d'exister que par sa fréquentation et le désir de chacun de faire vivre notre village. Ainsi nous espérons vous voir venir nombreux.

Marie ALTINIER
Présidente du Comité des fêtes de Bonrepos-Riquet

FOYER RURAL

Nous avons terminé l'année 2013 avec deux manifestations qui ont eu un beau succès :

- le 22 novembre la soirée Bistrot Théâtre a réuni près de 60 personnes. Après la pièce "Identification d'un Homme", un buffet campagnard accompagné par le Beaujolais Nouveau et le Gaillac Nouveau a été servi aux spectateurs qui ont beaucoup apprécié.
- le 14 décembre, l'équipe a organisé le Loto des Enfants avec des animations, un goûter et des surprises amenées par le Père Noel.

Bien sûr nous comptons renouveler cette année mais nous préviendrons le village en temps utile.

Par ailleurs les diverses œuvres des "Doigts de Fée" ont été exposées et admirées au Marché de l'Avent à Verfeil.

La nouvelle saison a commencé avec notre habituelle présence à la buvette des Festivités

P. P. Riquet où nous avons servi une bonne bière dans des verres Ecocup afin bien entendu de moins polluer notre belle campagne.

Enfin, retenez la date du 4 juillet pour notre rituel « Repas des Voisins » si le Canal vous parvient avant.

L'équipe du Foyer Rural

GROUPEMENT PAROISSIAL

Moments forts de notre paroisse

- Noël 2013



Pour la « Ronde des crèches », le 15 décembre, nous avons accueilli de nombreux visiteurs (Ils pourraient l'être encore plus… ce serait génial !) autour de notre thème : *Jésus, le plus beau des cadeaux.*



Quelques enfants ont répondu à notre appel et c'est ainsi que nous avons eu la joie de pouvoir offrir leurs jouets aux enfants défavorisés par l'intermédiaire du Secours catholique.

- Au cours de sa visite pastorale dans notre secteur paroissial, notre Evêque, Monseigneur Le Gall a assisté à la messe du 1er mars avec les paroissiens dans notre église de Bonrepos.

Auparavant, le 30 janvier il avait effectué la visite du château et de l'orangerie en regrettant que le mauvais temps l'ait empêché de voir le parc et la fameuse « maquette ».

Il a pu ainsi rencontrer et converser avec les personnes impliquées dans la vie de notre village.

- Comme les années précédentes, la veille de la fête des Rameaux, le samedi 12 avril une centaine de personnes a assisté à la messe au cours de laquelle, le Père Desrozier et le Père Boyer ont distribué le sacrement des malades.

- Lors de trois cérémonies chaleureuses, ont été baptisés dans notre église :
Léon Bourret le samedi 10 mai,
Hugo Perez le dimanche 11 mai,
Dorian et Lorine Perdrix le samedi 14 juin.

Concert

Le 17 mai nous avons reçu l'école de musique de Garidech à l'occasion de son concert annuel. On peut regretter le manque de publicité autour de cet évènement car les prestations étaient d'une grande qualité.

Catéchisme

Les 14 & 21 mai le village a accueilli les enfants du Doyenné pour la retraite des Premières Communions. Les prêtres et les catéchistes sont très heureux à cette occasion, de pouvoir profiter à la fois, de la salle des fêtes, de l'église et du grand espace pour la récréation des enfants.

Festivités de Riquet

Lors du weekend des 14 et 15 juin, parmi les nombreux visiteurs du château, environ 150 personnes ont pris le temps de franchir le porche de notre église, contents de la trouver ouverte pour cette occasion.

Fête du 15 août

Cette année encore nous allons fêter l'Assomption à Bonrepos.
Exceptionnellement la messe avec la bénédiction des enfants aura lieu à 9h30 et sera suivie de la traditionnelle procession dans le parc du château.
Nous espérons que ce changement ne vous empêchera pas de venir nombreux.
Comme toujours nous proposerons le verre de l'amitié après la procession.

Nous vous rappelons que vous trouvez sur les 2 panneaux installés sous le porche de l'église les horaires des messes, les coordonnées de nos 2 prêtres et les principales informations relatives à la vie du Doyenné.

INFOS PRATIQUES

Mairie de Bonrepos-Riquet



Coordonnées secrétariat de Mairie :
05 61 35 68 90
mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr
www.bonrepos-riquet.fr
Ouverture au public :
Le mardi et le jeudi : 13h30-17h
Le samedi : 9h-12h

Appels d'urgence :
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
SAMU : 112

Location de la salle des fêtes, mode d'emploi :

Description : Salle de 140 m2, mobilier (chaises et tables), cuisine équipée, sanitaires

Tarifications :
Du 1er avril au 31 octobre : 200 euros (tarif extérieur), 70 euros (tarif réservé aux résidents de la Commune)
Du 1er novembre au 31 mars : 230 euros (tarif extérieur), 90 euros (tarif réservé aux résidents de la Commune)
Noël/Saint-Sylvestre : 300 euros
Montant de la caution salle : 500 euros
Montant de la caution ménage: 150 euros

Assurance à contracter pour la durée de la location : responsabilité civile générale et risques de dommages matériels **(attestation à remettre lors de la remise des clés**)

Ordures ménagères & déchetteries

Communauté de Communes des Coteaux du Girou
Service des Ordures Ménagères : 05 34 27 63 70
http://www.cc-coteaux-du-girou.fr

Nos artisans & sociétés

Assistantes maternelles
S. ALTINIER
Tél : 06 71 82 92 23
I. AMEN
Tél : 05 61 35 66 54

Courtier en prêt immobilier
J. RODRIGUEZ
Tél : 0561358140
06 07 11 16 84

Architecte DPLG
H. SICRE
Tél : 05 61 74 43 65

Commerce par internet de linge ancien
CAPITOUL-DUHAUTOIS M.
06 08 42 07 88

Electriciens
Ph. AZAM
Tél : 05 61 09 71 19
DJEB ELEC
Tél : 05 63 41 99 47

Gite
Ch. JOANNY-SPADA
Tél: 06 12 46 14 20

Graphiste Webdesigner
T. AMEN
Tél : 06 25 17 62 81

Plombiers-chauffagistes
Ph. AZAM
Tél : 05 61 09 71 19

Sté Elecdel
Electricité, alarme, automatisme de portail
Tél : 05 61 84 24 70

Patrick Taxi
Tél : 06 73 53 05 05

Architecte DPLG
Hugues Sicre Saint-Paul
Tél : 05 61 74 43 65

UNE ACTIVITE CULINAIRE A BONREPOS

Claude et Laetitia Castex viennent de créer leur entreprise de livraison de sushis baptisée Sushi Event.
Nos deux riquetoises servent aussi bien les particuliers que les professionnels pour des buffets ou des réceptions. Elles assurent de plus des cours à domicile et des ateliers.
Les sushis sont parfumés au foie gras, à la tapenade, au saumon ou au thon. Elles proposent aussi une gamme sucrée.
Les produits utilisés sont frais, artisanaux et de qualité, le foie gras étant fait maison et les fraises françaises.
Il est conseillé de faire les commandes la veille ou le matin. La vente est à emporter.

Leurs coordonnées : Sushi Event Tél. 06 20 41 31 37
E-mail : sushievent.contact@gmail.com

Publication :
Commune de Bonrepos-Riquet
En Mairie
Place Pierre-Paul-Riquet
31590 BONREPOS-RIQUET
Tél : 05 61 35 68 90
www.bonrepos-riquet.fr
mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr

Directeur de Publication :
Philippe SEILLES
Comité de rédaction :
Sylvie BOULAY, Gérard BRACCO, André PANTALACCI, Philippe SEILLES
Charte graphique :
Mélissa SAINT-CLAIR-BRAUDE, Geoffroy BES

